

Il semble important de préciser la manière d'obtenir cette carte de coach grâce au système modulaire mis en place par l'AIF.

- Un titulaire d'un brevet 1 ou C (INITIATEUR VOLLEY) peut coacher jusqu'en Provinciale 1.
- Il peut coacher au niveau supérieur (Nationale 3) en suivant le module TECHNICO - TACTIQUE du niveau 2 (aide moniteur) .

Nous devons préciser plusieurs choses

- un droit d'inscription = à celui de la formation d'aide moniteur multiplié par un coefficient représentant le poids de la TT dans la formation sera demandé.
Lorsque le candidat s'inscrira à l'ensemble de la formation A-M, une réduction correspondante lui sera accordée.
- il convient de présenter l'examen et le réussir (en même temps que ceux qui suivent l'ensemble de la formation).
Par la suite, lorsque le candidat suivra l'ensemble du cours, il sera dispensé de cette matière.

Cette procédure sera désormais d'application même si par le passé nous avons été très laxistes en la matière; les résultats très moyens des examens - semblant indiquer que bien des candidats "dorment au cours" - nous incitent à plus de sévérité.